

GRAND PRIX

LES AISSES GOLF

Vendredi 29, Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet 2022

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs devront être titulaires d'**un Certificat Médical ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.**

Les joueurs doivent s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ auprès de la fédération française, faute de quoi l'inscription sera rejetée.

L'épreuve est non-fumeur, il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique).

Formule de jeu

Stroke Play / 54 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 3 tours.

- **1 série Messieurs** comprenant **84 joueurs maximum, d'index ≤ 8,4.**
- **1 série Dames** comprenant **24 joueuses minimum, d'index ≤ 11,4.**

Dans chaque série, les participants seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories minimales, benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

Le Golf organisateur ainsi que la Ligue Centre disposent de 11 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Si une série n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans l'autre série.

L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index.

Qualification

Cut après 36 trous

Dans chaque série, les 2/3 du champ ainsi que les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour au prorata du nombre de joueurs dans chaque série.

Programme prévisionnel :

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque série, le départage se fera en **play-off « trou par trou »** immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur le 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2ème mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2022.

Les horaires du 1^{er} tour seront communiqués à partir du Jeudi 28 Juillet 2022 à 12h00.

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le Dimanche 10 Juillet 2022 à minuit**, à :

LES AISSES GOLF
Grand prix
Domaine des Aisses
RN20 Sud
45240 La Ferté Saint Aubin

Aucun engagement par téléphone, e-mail ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le **nom, prénom, adresse, numéro de licence, index, numéro de téléphone et adresse mail.**

L'entraînement gratuit est prévu **le Jeudi 28 Juillet 2022** sur réservation auprès du golf.

Les engagements devront être accompagnés du montant des droits d'inscription fixés comme suit (chèque à l'ordre suivant : Les Aisses & Co) :

	Extérieurs	Membres Des Aisses Golf
Adultes	100 euros	50 euros
Jeunes nés entre 97 et 2003	50 euros	25 euros
Jeunes nés en 2004 et après	40 euros	20 euros

Les élèves moniteurs peuvent participer au Grand Prix des Aisses, coût de l'inscription : 50€.

La liste officielle des joueurs et joueuses retenus pour le Grand Prix sera disponible à partir du Jeudi 14 Juillet 2022 à 12h00.

FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le **Lundi 25 Juillet à minuit**. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

PRIX

Seront attribués :

Messieurs	3 prix brut
Dames	3 prix brut

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le tableau de l'épreuve.

Renseignements téléphoniques : au 02 38 64 80 87	Bulletin d'inscription disponible sur le site internet de l'Association Sportive : www.asdesaisses.org
--	---